

# Guide des parents



**Camp de jour 2023**  
**Centre Récréatif Édouard-Rivet**

## MOT DE LA DIRECTION

Nous sommes ravis de vous accueillir pour l'été 2023.

Dans ce document vous trouverez l'information nécessaire sur le déroulement de l'été 2023. Nous avons décidé de privilégier la formule vidéo cet été pour vous expliquer le déroulement. La vidéo sera diffusée sur les plateformes web du Centre le 12 juin. Par contre, si vous avez des interrogations, il nous fera plaisir d'y répondre à l'adresse suivante : [campdejour@crer.me](mailto:campdejour@crer.me)

### La direction

Emmanuelle Cabana - Directrice des loisirs et du camp de jour du Centre Récréatif  
Brioche, Athéna et Bout'chou - Équipe de coordination du camp de jour

## MISSION DU CAMP

- Planifier et animer des activités plaisantes et sécuritaires auprès d'une clientèle âgée de 4 à 12 ans.
- Développer, éduquer et répondre aux besoins de l'enfant en termes d'estime de soi et d'expérience de vie de groupe, tout en créant des habitudes de vie saines et équilibrées.

## HORAIRE

Le camp est d'une durée de 8 semaines, du 26 juin au 18 août. Nous n'avons pas de congés fériés et sommes donc ouverts tous les jours pendant les deux premières semaines.

- Camp de jour : Lundi au vendredi de 9h à 16h
- Service de garde : Lundi au vendredi de 7h à 9h et de 16h à 18h

## GROUPES D'ÂGES

Afin de s'assurer de la sécurité de tous les enfants, nous avons pris la décision de respecter à la lettre les ratios que l'Association des camps du Québec suggère.

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Nombre d'enfants par moniteur</b>
4-5 ans	8
6-8 ans	12
9-12 ans	15

Cet été nous serons en mesure d'accueillir un maximum de 212 jeunes par semaine, soit 1 groupe de 4-5 ans, 3 groupes de touche-à-tout (1,2,3 ; selon l'âge), 2 groupes de spécialité aquatique (1, 2 ; selon l'âge), 1 groupe de spécialité sports, 1 groupe de spécialité karaté, 1 groupe de spécialité patin/hockey ainsi que 1 groupe de spécialité danse/arts. Veuillez noter que nous nous attendons à ce que les enfants du groupe des 4-5 ans soient propres et autonomes.

Le lundi matin, nous vous indiquerons dans quel groupe se trouve votre enfant. Un tableau avec les listes de noms pour chaque groupe sera placé à l'entrée du Centre. Vous verrez donc son groupe ainsi que le plateau où vous devez le déposer.

## PLATEAUX ET DÉPLACEMENTS

Nous priorisons toujours les plateaux extérieurs, mais les salles intérieures sont toujours disponibles et utilisées en cas de pluie ou de chaleur excessive. De plus, les dîners se feront tous ensemble dans le terrain de balle, à moins de trop haute température ou de pluie.

## ACCUEIL DES ENFANTS

Les parents sont autorisés à entrer dans le Centre et à venir assister aux rassemblements.

Pour les enfants qui ne sont pas inscrit au service de garde, nous accepterons de prendre leur présence seulement après 8h50.

Si vous avez des informations à communiquer au moniteur en charge de votre enfant, vous pouvez lui transmettre l'information directement, ou en parler à un coordonnateur. Ce dernier notera l'information et la transmettra aux moniteurs concernés.

## PRÉSENCE ET ABSENCE

À 9h, chaque moniteur prendra les présences dans son groupe. Sur la liste de présence se trouve également toutes les coordonnées d'urgence ainsi que les informations sur les conditions particulières de chaque enfant.

Si vous prévoyez que votre enfant s'absente une journée, il n'est pas nécessaire d'appeler au centre. De plus, nous n'appelons pas pour signaler l'absence d'un enfant. Nous prenons en charge que les enfants présents.

## DÉPART DES ENFANTS

Le parent doit se présenter au Centre pour venir récupérer son enfant. En arrivant au Centre, le parent doit regarder sur le tableau à l'entrée dans quel plateau se trouve son enfant à l'aide des listes affichées.

Le parent devra OBLIGATOIREMENT présenter une pièce d'identité avec photo au moniteur ou au coordonnateur présent et signer la feuille de départ avant de quitter.

Si une autre personne vient chercher votre enfant, vous devez vous assurer que cette dernière figure sur la liste des personnes autorisées à quitter avec votre enfant. Si ce n'est pas le cas vous pouvez appeler à la réception (514-905-2105) pour ajouter un nom. Cette personne devra également présenter obligatoirement une carte d'identité avec photo.

Lorsque que le parent a confirmé son identité, il peut quitter avec l'enfant.

Veillez prendre en considération qu'aux heures de pointes il y aura un certain temps d'attente. Nous vous remercions d'avance de votre patience et de votre collaboration.

Pour les enfants qui peuvent quitter seuls, l'information doit être indiquée sur la fiche d'inscription. Si vous voulez finalement que votre enfant quitte seul, veuillez appeler au Centre pour le préciser afin que nous puissions apporter la modification.

Un parent qui désire venir chercher son enfant plus tôt doit aviser le camp de jour par téléphone au **514-905-2105**.

## MOT DE LA SEMAINE

Chaque lundi, vous recevrez une feuille d'informations décrivant les activités organisées pour la semaine en cours, ainsi que d'autres informations importantes. Vous pourrez repérer les activités spéciales spécifiques à chaque groupe ainsi que les informations importantes pour la sortie de la semaine.

## SORTIES

La majorité des sorties se feront tout le camp ensemble, mais certaines sorties sont spécifiques à un groupe d'âge. Nous allons nous déplacer en autobus scolaire jusqu'au lieu de la sortie.

<b>Semaine</b>	<b>Sortie</b>
Semaine 1 (29 juin)	Super PARTY de début d'été - Animation concept (au Camp)
Semaine 2 (6 juillet)	Nid O'Truche
Semaine 3 (12 juillet)	Funtropolis (pour les plus jeunes) 45 Degrés Nord (pour les plus vieux)
Semaine 4 (19 juillet)	Royaume de Nulle-Part
Semaine 5 (27 juillet)	Ninja Factory
Semaine 6 (2 août)	GPS Aventure
Semaine 7 (9 août)	Pi-O (pour les plus jeunes) Super Aqua-Club (pour les plus vieux)
Semaine 8 (17 août)	Super PARTY de fin d'été (au Camp)

## EFFETS PERSONNELS DE L'ENFANT

*Requis tous les jours - Nous vous demandons d'identifier tous les effets personnels de votre enfant.*

Dans un petit sac à dos :

- **Gourde ou bouteille d'eau** (Il y a une fontaine d'eau pour le remplissage de la bouteille)
- Souliers de course
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Sac de plastique pour mettre les vêtements mouillés
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire (une première application doit être faite avant l'arrivée de l'enfant au camp)
- Boîte à lunch contenant 2 collations saines telles que fruits, légumes, fromage ou yogourt et un dîner santé avec un contenant réfrigérant de type « ice pack ». Les thermos sont acceptés. **Il est également interdit d'utiliser les micro-ondes. Tous les aliments contenant des noix ou des arachides sont interdits.**

Afin que votre enfant ait de l'énergie pour toute la journée, nous recommandons de lui faire une boîte à lunch équilibrée, incluant tous les groupes alimentaires. Voici différents sites Internet qui vous donneront des trucs et des idées pour la préparation des lunches :

[mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.as\\_px](http://mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.as_px)

<https://tremplinsante.ca/recettes/>

[nospetitsmangeurs.org/](http://nospetitsmangeurs.org/)

### **Objets interdits :**

Il est interdit d'apporter des jouets ou des jeux électroniques au camp de jour à moins d'un avis contraire lors d'une journée spéciale. Les sandales sont interdites par mesures de sécurité. De plus, l'argent comptant (la monnaie pour les machines) est également interdit.

## OBJETS PERDUS

Chaque jour, une table sera placée à l'entrée du Centre et les objets perdus y seront exposés. Le Centre récréatif n'est pas responsable en cas de perte, de vol ou de bris d'objet.

## NOS MONITEURS

Chacun des moniteurs a reçu une formation de premiers secours et la formation du diplôme aux fonctions d'animateur (DAFA). Ils ont aussi eu 3 journées de pré-camp afin de se préparer pour l'été.

Cette année, il y aura 3 moniteurs par groupe. Le premier moniteur sera présent de 6h45 à 13h45, le deuxième de 8h30 à 16h et le troisième de 11h à 18h. Il y aura donc toujours deux moniteurs avec chaque groupe en tout temps, sauf pour le service de garde, où tous les enfants sont ensemble, peu importe le groupe. Pour le groupe des 4-5 ans, il y aura 4 moniteurs, donc 3 moniteurs en tout temps.

## NOTRE INTERVENANTE

Cet été, nous avons parmi nous une intervenante formée qui sera présente tout l'été. Elle pourra intervenir auprès des enfants et sera un support auprès des moniteurs. Elle fera aussi des suivis auprès des parents.

## ALLERGIES, MÉDICAMENTS ET BESOINS PARTICULIERS

Dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant, il est primordial que la fiche santé de l'enfant soit remplie adéquatement. N'hésitez pas à informer l'animateur de votre enfant de **tout changement** concernant son état de santé et de préciser les besoins de votre enfant.

Un enfant ayant un auto-injecteur d'épinéphrine de type EpiPen **doit en tout temps l'avoir sur lui**, soit dans un sac à dos ou dans un sac à la taille.

Une autorisation d'administration de médicaments doit être signée si l'animateur doit en administrer à votre enfant.



## LES PACIFIQUES

Chaque vendredi, nous donnerons un certificat à un enfant par groupe. Le certificat sera remis à un enfant s'étant démarqué pendant la semaine.

## PISCINE ET JEUX D'EAU

Tous les groupes auront accès, à tour de rôle, aux jeux d'eau du parc Philiass-Desrochers, à la piscine extérieure (Piscine des Vétérans) ou à la piscine intérieure du Centre au courant de la semaine, selon l'âge et la disponibilité des installations.

Un test de nage est **obligatoire** pour tous les enfants de 8 ans et plus. Les enfants de 7 ans et moins devront porter **obligatoirement** un VFI. S'il est inscrit sur la feuille d'inscription que l'enfant ne sait pas nager, nous lui donnerons automatiquement un gilet de sauvetage. À noter que la décision finale à savoir si l'enfant doit porter un gilet de sauvetage ou non revient aux sauveteurs de la piscine. Les VFI sont fournis par le centre. Le bonnet de bain n'est pas obligatoire.

## CODE DE VIE

La direction a mis en place une politique « tolérance zéro » pour les enfants et les parents ayant un comportement inapproprié. Le camp de jour se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un participant dont la conduite sera jugée inacceptable dans l'intérêt du camp de jour.

Le code de vie vise à favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux. Pour y arriver, nous devons travailler ensemble à l'application de ces règles. Les parents et leurs enfants sont donc sollicités à travailler en équipe avec les employés du camp de jour.

### **Règles de conduite à l'intérieur du code de vie :**

Le code de vie est basé sur la valeur du **respect**, afin d'éliminer la violence autant physique que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour. Le code de vie s'applique également dans le cadre des activités extérieures et des déplacements en autobus.

- o L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie (enfants, animateurs, responsables). Dans les cas

de violence verbale (cris, menace, injures, moqueries, etc.) et physique (bousculade, bataille, gestes obscènes, etc.), un responsable ou un moniteur fera un compte-rendu de l'incident aux parents.

- o L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de façon à pouvoir profiter pleinement de sa journée d'activités. Ses vêtements ne doivent pas porter d'inscription ou de dessins à caractère haineux, violents ou obscènes.
  
- o L'enfant respecte le matériel qui est mis à sa disposition par le camp de jour.

### **Étapes dans l'application des sanctions à un manquement du code de vie**

1. Advenant un manquement au code de vie, un premier avertissement verbal sera appliqué et les parents seront informés par l'animateur.
2. Si le comportement persiste, une conversation entre le parent et une coordonnatrice du camp de jour est nécessaire avant le retour au camp.
3. Une première feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée, applicable dès le lendemain. Le parent doit absolument participer à une rencontre avec le directeur des loisirs et une coordonnatrice avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.
4. Une deuxième feuille de suivi entraîne l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été.

L'intimidation et la violence (physique et verbale) sont des comportements de type majeur et sont **interdits** en tout temps dans l'environnement du camp.

Tout enfant qui adopte ces comportements s'expose, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité, âge, maturité et aptitude de l'enfant) à des sanctions. Les sanctions ne seront pas nécessairement appliquées dans l'ordre. Les étapes 1, 2 et 3 peuvent être omises.

**Il ne reste plus qu'à vous souhaiter la bienvenue parmi nous!**

**Bon été 2023!**